



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTE

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS,

VU l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;

VU les résultats des élections professionnelles de 2022 pour la désignation des représentants des personnels au conseil académique d'action sociale ;

VU les propositions des organisations syndicales ;

VU les propositions des sections de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme de la MGEN ;

VU le règlement intérieur de la CAAS modifié ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont nommés membres de la commission permanente au sein de la commission académique d'action sociale :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Le recteur ou son représentant ;

Le chef de la division des prestations sociales ou son représentant ;

Le chef de la division des affaires financières ou son représentant ;

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

1. Au titre de la FSU

Représentant titulaire (1 siège)

- 1) Willy DESTREZ – IGE – Rectorat de l'académie d'Amiens - Amiens

Représentant suppléant (1 siège)

- 1) Christophe BOUCHEZ – Professeur certifié - Collège Paul Eluard - Gauchy

2. Au titre de l'UNSA

Représentant titulaire (1 siège)

- 1) Julien VILLAIN – ATRF – Lycée Gay Lussac - Chauny

Représentante suppléante (1 siège)

- 1) Céline SENÉ – Professeure des écoles – Lycée la Hotoie – Amiens

3. Au titre de la FNEC FP FO

Représentant titulaire (1 siège)

- 1) Arnaud CHOPIN – Professeur des écoles – Ecole du petit Saint-Jean - Amiens

Représentante suppléante (1 siège)

- 1) Sabah ABDELLATIF – Professeure certifiée – Collège Amiral Lejeune - Amiens

4. Au titre du SNALC

Représentant titulaire (1 siège)

- 1) Philippe TREPAGNE – Professeur certifié – Lycée Boucher de Perthes - Abbeville

Représentant suppléant (1 siège)

- 1) Patrice LELOIR – Professeur certifié – Lycée Pierre Mendès France – Péronne

5. Au titre du SGEN-CFDT

Représentant titulaire (1 siège)

- 1) Mohammed ROUANE – LP Donation de Rothschild – Saint-Maximin

Représentante suppléante (1 siège)

- 1) Peggy FLANDRE – SAENES – Rectorat de l'académie d'Amiens

REPRÉSENTANTS DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Membres titulaires

Yann BOUVART
Francine SERIER
Philippe FORTIN

Membres suppléants

Murielle BAILLY
Amar MOHAMMEDI
Sylvie PARIS

ARTICLE 2 : L'arrêté rectoral en date du 9 janvier 2023, portant désignation des membres de la commission permanente académique d'action sociale est abrogé. Le présent arrêté prend effet à compter de la date de sa signature.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Amiens, le 19 décembre 2023

Pour le recteur et par délégation
La secrétaire générale de l'académie,



Catherine BELLET-LEMOINE